



Première édition des Rencontres de la longue vie

La question des générations pour une société solidaire

RECOMMANDATIONS

17 mars 2022

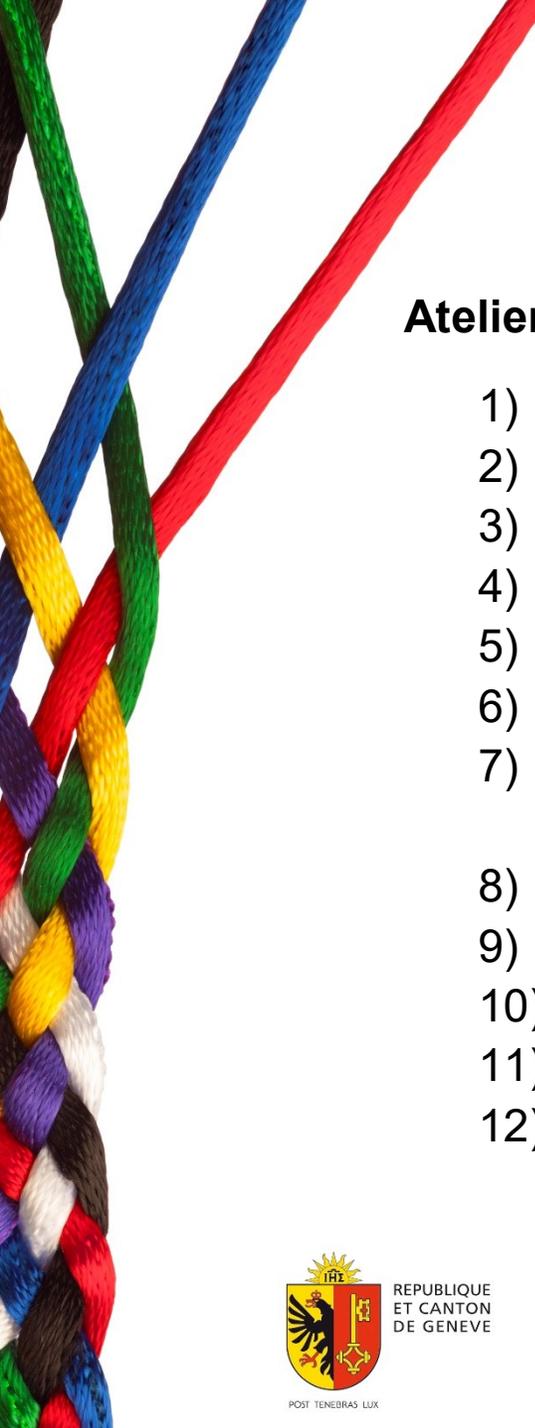
Atelier 1: Habitat pour tous les âges / Architecture et logement

- 1) Dès l'origine d'un projet tous les partenaires se rencontrent pour travailler ensemble en associant les usagers.
- 2) Encourager à la réflexion d'une Plateforme d'échanges de logements (encourager la libération de logements sous-occupés).
- 3) Favoriser la transversalité au sein des administrations.
- 4) Favoriser les concours d'architecture avec cahier des charges participatif avec la prise en compte des besoins des usagers.
- 5) Adapter/Assouplir le cadre législatif, notamment la LDTR dans le cadre de rénovation à buts sociaux (modification des typologies en faveur du maintien des seniors à domicile et maintien de loyers abordables).
- 6) Réfléchir, en termes d'aménagement et de gouvernance, à l'échelle du quartier tant pour les quartiers existants que pour les quartiers futurs.
- 7) Développer, reproduire et accompagner les projets mixtes (sociaux et intergénérationnels) décloisonnant les institutions, notamment avec des partenaires sans but lucratifs.



Atelier 2: Aménagement et mobilité

- 1) Intégrer des ingénieur-e-s en accessibilité au sein d'équipes pluridisciplinaires dans les différentes phases du développement de quartier, de sa planification à son usage par les habitants.
- 2) Créer une gouvernance urbaine participative pour le développement de quartier.
- 3) Les autorités doivent faire l'effort de démontrer et motiver, dès la phase de programmation, en quoi les solutions proposées sont suffisamment modulables et adaptables pour d'éventuels redéploiements afin d'être réintégrées dans d'autres projets répondant aux enjeux majeurs.
- 4) Créer et mettre en oeuvre une politique cantonale piétonne et d'accessibilité.



Atelier 3: Participation citoyenne

- 1) Travail de manière transversale.
- 2) Garantir la légitimité des habitants auprès des politiques.
- 3) Libérer du temps.
- 4) Travail sur le long terme.
- 5) Information.
- 6) Se laisser la liberté de tester et de faire évoluer.
- 7) Identifier les outils les plus adaptés selon les publics de manière large et selon le processus.
- 8) Transparence sur les limites des attentes et des besoins.
- 9) Travailler sur l'environnement le plus proche du public.
- 10) Utiliser les ressources du quartier.
- 11) Rappeler la légitimité de tous les usagers.
- 12) Communication.



Atelier 4: Solidarités locales

- 1) Le développement des nouveaux quartiers et des espaces publics doit intégrer dès le début de leur conception une pensée sociale et une pensée urbaine, incluant les acteurs concernés, dont les anciens et futurs habitants, de tout âge.
- 2) Afin de réduire des écarts générationnels de plus en plus marqués, il est proposé des rencontres à tout âge autour de thèmes communs et rassembleurs qui développent la compréhension de l'autre.
- 3) Pour permettre et renforcer le pouvoir d'agir des personnes engagées sans rémunération, en collectif ou en association, il est demandé un soutien public, sur le plan financier, aux professionnels qui assument la gestion de ces engagements.
- 4) Pour enrayer les processus d'isolement des personnes, en particulier les personnes âgées, il est nécessaire de reconnaître leurs compétences et de favoriser leur mise en valeur, en leur permettant de les exprimer au bénéfice des autres générations.



Atelier 5: Interculturalités

- 1) Construire un dispositif d'information et de réseautage pour les personnes âgées issus de la migration en coordonnant les ressources existantes.
- 2) Développer, renforcer, diversifier les offres de pratique de la langue (orale et écrite) pour les personnes âgées issues de la migration notamment à travers des activités culturelles et sportives.
- 3) Sensibiliser et former les professionnels aux spécificités de la prise en charge des personnes âgées issues de la migration.



Atelier 6: Transversalité de la longue vie dans les politiques publiques

- 1) Identifier les parties prenantes et leurs impacts.
- 2) Identifier les mécanismes à l'œuvre, facteurs de succès et obstacles.
- 3) S'inspirer des bonnes pratiques et des expériences d'ici et d'ailleurs.
- 4) Inscrire et cultiver la transversalité en démontrant la plus-value pour les parties prenantes.
- 5) Redéfinir le rôle et la responsabilité de l'Etat.
- 6) Passer d'une logique de prestations à une logique de parcours de vie.